



## Compte-rendu de la séance du conseil municipal réuni : le 24 mai 2017

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

GROLLIER Louis-Marie, ROUSSEAU Bernard, AUDEBERT Océane, BEAU Nicole, DALGLEISH Charlie, MAUPETIT Pascal, MORILLON Christian, TEXIER Frédéric, TOULAT Jean-Philippe.

Absents et Excusés : M. Maxime DEBENEST

Pouvoirs : M. Maxime DEBENEST à M. Louis-Marie GROLLIER

Approbation du compte rendu de la réunion de conseil du 14 AVRIL 2017 sans remarques particulières.

## Délibérations :

### **01 RENOUVELLEMENT CUI DE M. FOUCAULT MARC**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler pour un an le contrat de Monsieur FOUCAULT Marc avec une aide de 82 %.

**02 GRATIFICATION POUR LES STAGIAIRES DE PLUS D'UN MOIS** Le conseil municipal décide d'octroyer une gratification de 300 € à Laura pour son stage de 2 mois effectué consciencieusement sur notre commune.

**03 EMPRUNT LOTISSEMENT JEANNINE LE CORRE** : Le conseil municipal décide d'accepter la proposition du Crédit Agricole pour un prêt de 200 000 € au taux de 1.56 % afin de financer l'aménagement du lotissement. Le conseil municipal décide aussi de rembourser par anticipation le prêt lié au cimetière et à la construction de l'atelier communal dont le taux est de 4.61 %.

## Informations Diverses :

### **Planning des travaux de bâtiments 2017**

- Toiture du préau de l'école : exécution des travaux cet été par l'entreprise LOPEZ pour un montant TTC de 25 545,65 €,
- Grande salle de réunions et entrée de la bibliothèque isolation des murs et changement des huisseries (fenêtres et portes) pour un montant TTC de 15 000,00 €,
- Plafond salle de conseil de la mairie : la hauteur sous plafond entraîne de grosses consommations de chauffage et un mauvais éclairage ; le plafond serait abaissé au niveau de celui de la petite salle jouxtant la salle et l'éclairage serait revu pour un coût total de 9 000,00 €. Une demande de subvention a été effectuée pour ces 3 dossiers.
- WC de l'école primaire : ils sont très dégradés et il devient quasi-impossible de trouver des pièces pour les maintenir fonctionnels ; un chiffrage a été effectué pour leur remise en état (réaménagement du bâtiment plus WC pour 46 000,00 €. Peut-être serait-il plus judicieux de les déplacer (il y a actuellement un problème de pente donc d'évacuation),
- Logement de la cantine : est-il rentable d'y entreprendre des travaux de rénovation sur la situation du logement et le niveau du loyer ; la commission bâtiment travaillera sur le sujet,
- Logement de la Poste : prévoir son réaménagement dès qu'il sera libre,
- Logement ancienne mairie : réaménager l'ensemble du bâtiment en logements : réflexion à conduire avec la commission bâtiment.

Pour ces travaux et ces réflexions nous devons nous faire aider par un technicien du bâtiment voir de l'Agence Technique Départementale.

## Questions diverses :

- Demande d'installation d'un abri bus (ramassage Chez Géron- Le Foyant) : voir ce qui a été réalisé à CHATILLON pour envisager de les faire réaliser par notre équipe technique (en bois)
- Terrain Cité Carémeau : Le propriétaire du dernier terrain constructible n'ayant pas accès à des prêts demande à le revendre.
- Voir avec l'aide de Charly pour un problème de bâtiment qui s'effondre à Prémillant, détenu

par des britanniques et pourrait être racheté et démolé par un habitant du village pour en faire du stockage de matériaux.

- Achat de petit matériel : il existe aujourd'hui un système de batterie adaptable sur tout le matériel (tronçonneuse, débroussailleuse, taille-haie,...) ; peut être serait-il pertinent d'investir dans un tel outil lors d'un renouvellement de matériel ; une réflexion sera menée dans ce sens.

**Fin de séance à 22 h 15**

**La prochaine réunion de conseil sera le vendredi 23 juin 2017 à 20h30**

### **Le Mot du Maire**

Je rappelle que l'usage des canons à gaz ou à carbure est interdit la nuit et que d'une manière plus générale, chacun doit être attentif à ne pas créer de gênes de voisinage en adaptant les activités bruyantes au moment où elles créent le moins de gêne car vivre en bonne intelligence avec ses voisins vaut bien quelques efforts. On peut comme l'écrivait La Fontaine "avoir besoin d'un plus petit que soi."

**Musée-Expo : « Matière et Manière » du 6 mai 2017 au 25 Juin 2017**

**APE de l'École de Brux : Kermesse de la fête de l'école le samedi 1er juillet 2017.**

**Comité des Fêtes : Après-midi récréatif Séniors le Jeudi 29 juin 2017 à 14 h Salle de réunions**

**Feu de St Jean le Samedi 1er juillet 2017 à 19 h**

**La Bibliothèque municipale : le lundi de 14h00 à 18h et le Samedi de 10h à 12h.**

**N'oubliez pas de nous communiquer votre adresse e-mail pour recevoir la Gazette par internet.**